

## Communiqué de presse

21 juin 2018/Nk

Campagne du bpa, de la FMH et de pharmaSuisse: «Demandez si ça roule!»

### **Médicaments au volant: un danger sous-estimé**

**Les médicaments peuvent altérer la capacité de conduire, mais ce danger est souvent sous-estimé sur les routes suisses. Au travers d'une nouvelle campagne, le bpa – Bureau de prévention des accidents, la Fédération des médecins suisses (FMH) et la Société suisse des pharmaciens (pharmaSuisse) souhaitent sensibiliser les conducteurs à l'influence des médicaments sur la conduite et ainsi contribuer à une diminution du nombre d'accidents graves.**

Médicaments et conduite sont parfois incompatibles. Chaque année en Suisse, près de 150 personnes sont grièvement blessées ou décèdent dans des accidents de la route dus à la consommation de médicaments ou de drogues. Selon plusieurs études, ce nombre est en réalité encore plus élevé.

Alors que certains médicaments permettent aux personnes atteintes de maladies chroniques (épilepsie, diabète, etc.) de conduire, quelque 3500 médicaments répertoriés – et nombre de remèdes délivrés sans ordonnance – sont susceptibles d'avoir une influence sur la capacité de conduire. Certains remèdes contre la grippe, le rhume des foins ou la migraine tout comme les antidouleurs, les régulateurs de tension artérielle ou la combinaison de plusieurs médicaments peuvent avoir pour conséquence une réduction de la capacité de discernement, un manque de concentration ou des troubles de la vue. Un grand nombre de ces médicaments sont disponibles sans ordonnance.

### **Responsabilité commune des patients et des spécialistes**

Avec son slogan «Demandez si ça roule!», la campagne du bpa, de la FMH et de pharmaSuisse a pour but de sensibiliser les patients à la problématique des médicaments au volant et ainsi contribuer à une diminution du nombre d'accidents graves. La campagne se décline sous forme d'[affiches](#), de [vidéos](#), de [flyers](#) et d'[autocollants](#) à apposer sur les emballages des médicaments concernés. Le matériel de campagne mis gratuitement à disposition des professionnels de la santé soutient ces derniers dans leur travail de sensibilisation et peut être commandé sur le [www.medicaments-au-volant.ch](http://www.medicaments-au-volant.ch).

En tant que conducteur, si vous prenez des médicaments, soyez attentifs aux points suivants:

- Demandez à votre spécialiste (médecin, pharmacien ou droguiste) quels peuvent être les effets secondaires de vos médicaments. Peut-être existe-t-il une autre préparation sans conséquence sur la conduite.
- Toute modification de votre médication est susceptible d'influencer votre capacité de conduire. Adressez-vous à votre spécialiste pour un changement de médicament ou de posologie.
- Soyez prudent si vous prenez un somnifère: ses effets peuvent encore se faire sentir le lendemain.
- Suivez la posologie prescrite ou référez-vous à votre spécialiste.
- Évitez de consommer de l'alcool lors de la prise de médicaments: cela peut en renforcer ou en supprimer les effets.

Informations: Des photos d'illustration peuvent être téléchargées sur [www.medias.bpa.ch](http://www.medias.bpa.ch).

Service de presse du bpa, tél. +41 31 390 21 16

Tom Glanzmann, responsable communication pharmaSuisse, tél. +41 31 978 58 33

Charlotte Schweizer, responsable communication FMH, tél. +41 31 359 11 50